



RÈGLEMENTS SUPERTRUCK 2011

Préface

Dans le but de favoriser une pleine liberté d'action aux propriétaires de camions de course SuperTruck et ProCam, les deux organisations en sont venu à une entente afin d'harmoniser leurs règlements respectifs et il a été convenu d'utiliser le nom ProCam. Voici la version 2010 des règlements ProCam.

CARROSSERIE

Carrosserie de camion de fabrication nord-américaine en fibre de verre de marque Speedway One vendue par les distributeurs autorisés seulement : CHEVROLET SILVERADO 1500, FORD F-150, DODGE RAM 1500 et TOYOTA TOUNDRA avec cabine régulière. L'installation doit être à 57 pouces du sol au centre du toit, aucune modification de géométrie de la carrosserie et **aucun trous ou modifications pour changer l'aérodynamisme.**

SPOILER

Spoiler arrière en aluminium de 1/8 d'épaisseur, 5 pouces de hauteur, mesuré à angle. Le spoiler ne doit pas excéder la largeur de la carrosserie. Supports permis à l'arrière du spoiler, aucune courbe. Angle permis entre 58-62 ° Le spoiler est obligatoire.

CHASSIS « Unit » avant de camaro ou tubulaire acceptés, mais les points d'attache des tables du bas doivent respecter les positions du unit de camaro stock ou du unit Howe # 358-8-01 (en 2"x4" seulement, droit acquis pour les camions construits avant 2007, si le unit venait qu'a être changé, il devra être remplacé par un unit en 2"x4"). Renforts en 2 "x 2" permis à partir des rails de frame arrières aux rails centraux, sous le housing, selon les specs fournies par la Série. Le cadre arrière qui entoure la fuel cell ou unit arrière selon le cas, doit être en tubing d'au moins 2"x2"x.125" ou en 2"x3"x.090". Distance minimum de l'arrière de la cage au centre du housing : 32". **Position du moteur par marque :** Distance entre l'arrière du moteur et le joint (gasket) du différentiel : GM 86", Ford 85", Dodge 84". Renforts en 2 "x2" permis à partir des rails de frame arrière aux rails centraux, sous le housing, selon les specs fournies par la Série. Distance minimum de l'arrière de la cage au centre du housing : 32".

GARDE AU SOL

Minimum de 4" du sol au-dessous des tubes de châssis, AUCUNE TOLÉRANCE. Les pesées ne doivent pas excéder le dessous du châssis.

TRADEWIDTH MAXIMUM

67" centre, à la hauteur du moyeu, tolérance 1/2". En tout temps la voie arrière doit être à l'intérieur de la voie avant, vérifié à 4" du sol.

EMPATEMENT

Dans tous les cas et toutes les marques 107" à 108.5", mesuré au centre de la roue.

CAGE PROTECTRICE

Cage autorisée par l'association seulement. Distance minimum de l'arrière de la cage au centre du housing : 32".

PARE-BRISE ET VITRES

Un pare-brise en poly carbonate (PC) d'une épaisseur minimum de 1/8" et une vitre arrière en pc sont obligatoires. Les vitres de côté sont interdites. Au moins 2 renforts 1" sont obligatoires au centre du pare-brise avant.

PRISES D'AIR

Il est permis de percer des trous dans le pare-choc avant pour la prise d'air du radiateur et pour refroidisseurs de freins avant. Ventilateurs électriques de freins permis. Il est permis d'installer une prise d'air de type nascar dans l'ouverture de la porte de droite (vitre) pour amener de l'air au pilote ou aux freins arrière. La prise d'air peut avoir un connecteur double. Dans ce cas, les murs pare-feu devront rester parfaitement étanches.

SUSPENSION

VIS D'AJUSTEMENT (JACK SCREW)

Acceptés en avant et en arrière.

SUSPENSION ARRIÈRE

Grand bras (flex arms), que système à trois points et panhard bar permis . Max a l'avant de 16 pouce écartement intérieur pour les grands bras. Aucun shock absorber sur le troisième point ou autres bras. L'installation des vis et des ressorts doit être linéaire, soit avant, au centre ou en arrière du différentiel, mais les deux doivent être au même endroit.

TABLE DU BAS Tables de Chevrolet camaro ou de Ford crown victoria (recommandé), identiques et de la même longueur des deux côtés. Il est interdit de modifier l'emplacement des points d'attache des tables du bas sur le châssis. Les tables doivent être stock, aucune modification permise, sauf les modifications suivantes : Il est permis de modifier l'appui intérieur du coil spring (mettre le fond plat) afin de permettre une portée uniforme des ressorts 5". Bushing de métal permises. Ball joint Dodge permis

TABLE DU HAUT

Les points **D'ATTACHE DES TABLES DU HAUT DOIVENT ÊTRE SOUDÉS AU CHASSIS**. Bracket slider permise. Seules les tables du haut en acier tubulaire avec ball joint **GM** ou **DODGE** sont permises. Shaft de table en aluminium accepté. Différence maximum permise entre la longueur des tables : 1 pouce. **PAS DE BRAS DE TABLE AJUSTABLE**.

RESSORTS AVANT

Les ressorts de compétition de 5' minimum de diamètre sont permis, installés à leur place originale. Longueur minimum 9".

RESSORT ARRIÈRE

Les ressorts de compétition de 5" minimum de diamètre sont acceptés. Longueur minimum 11" minimum.

AMORTISSEURS

Amortisseurs de compétition acceptés. Prix maximum au détail : 100.00\$ Les points d'attache des amortisseurs peuvent être soudés ou montés avec des braquettes racing sur les tubes. Il est permis de les mettre au centre de la table.

BARRE STABILISATRICE

Barre O.E.M et racing (max 1.250") à l'avant. Ajustement permis sur la barre. Amjoint permis. Il est permis d'installer la barre sous les tables avant. Dans ce cas, une glissière d'usure peut être soudée sous la table ou sur la barre. En aucun temps la barre ne peut être coupée pour augmenter la rigidité.

DIRECTION

Conduite de Chevrolet camaro, spindle Chevrolet full size stock ou Left Hander# 054-73-11-L, 054-73-12R et hub Bicknell BRP861C accepté et recommandé, drag link bar racing en acier acceptée. Toutes les autres pièces de direction doivent être d'origine sans aucune modification. Aucun spindle modifié, aucun chauffage ou pliage. Pas de ball joint ajustable. Rod end accepté sur les tie rod. La sleeve qui réuni les tie rod end ou les rod end peut être une barre pleine en acier ou en aluminium. Volant détachable avec quick release obligatoire. Pad de protection obligatoire. Colonne de direction en tube d'acier avec un diamètre de 3/4" obligatoire et un minimum de 3 joints universels sur la colonne, plus le joint du steering box.

POMPE-SERVO-DIRECTION

D'origine ou racing installée à l'endroit d'origine sur le moteur seulement.

FREINS

Installation d'origine et fonctionnelle aux 4 roues. Galipers stock camaro, caprice ou Howe #33658 à l'avant, type métrique Chevrolet chevelle à l'arrière seulement. Disques stock à l'avant ou disques rapportés non ventilés, modèle économique, maximum 1 1/4" d'épaisseur. Freins à disque en arrière permis, stock ou de type full floating, série économique, maximum 1" d'épaisseur. PAS de disque racing ventilés, ou de drillage de disque. Master cylindre, pédales de course, ajustement et valve proportionnelle permis.

PNEUS ET ROUES

ROUES

Seules les roues de course en acier de .125 d'épaisseur de 15" de diamètre par 8" de largeur sont permises. Roues offset de 1" maximum acceptées. Cependant le treadwith de 67" doit être respecté en tout temps. Aucune light weight, poids minimum 23 livres (tolérance moins 1 livre). Shim de roue acceptés si utilisés avec stud de roue 5/8", épaisseur maximum 1 ". Shim simple seulement si plus de 1/2 ".

PNEUS

Seuls les pneus marqués et vendus par la série sont acceptés. Slick Good Year G24-A300, 2862 ou 2863 intérieur, 2862 arrière droit obligatoire. Aucun traitement de pneu sous peine de sanctions sévères. Voir l'avenant des pneus pour le maximum permis par programme. Tous les pneus doivent être marqués avant la course.

SECTION MOTEUR

MOTEUR

Tous les moteurs n'excédant pas 340 HP sont acceptés. Le moteur devra répondre aux spécifications énumérées ci-dessous. Crate GM 602 permis.

INTAKE

INTAKE Performer en **aluminium** seulement. Adapteur 1" HVHSS4412-2AL ou BRP376 seulement, gasket 1/16 » maximum. Numéros d'intakes : GM Performer 2101, DODGE Performer 2176, Ford Performer 2181.

TIMMING CHAIN-DISTRIBUTEUR-ALLUMAGE

Timing chain d'origine du moteur utilisé ou double permis. « True roller » permise. Distributeur et allumage d'origine pour GM (ou remplacement HEI Accel 35361 seulement), distributeur MSD 8388 accepté pour Dodge.

CAM

Groove permise sur les portées des cams de **DODGE 360** pour permettre la montée d'huile en haut du moteur.

DIAL

Dial du Cam au choix, maximum 340 hp et 400 lbs de torque sur le dyno du motoriste officiel de la Série.

LIFTERS / ROCKERS

Lifters hydrauliques d'origine ou remplacement similaire, solid lifters ou anti pump up. **PAS DE ROLLER** lifters. Ratio rocker maximum 1.5. Roller rocker permis.

TÊTES

GASKET MIN .040

Têtes World 042660-1 pour Chevrolet. Lapping des valves permis, un angle seulement. 67cc minimum. Springs Competition Cam 981 permis et recommandés. Pas de têtes haute performance pour les Dodge et les Ford. Ex : Magnum, X, H.O., etc.

* **GM** : 335-336-441-442-624-824-882-920-991-993
(**VALVE 1.94/ 1.50**)

DODGE : 3169974-3671587-3751357-3769974-4027596-3418915* (3418915 pour le STS 360)
(**VALVE 1.880/1.60**)

FORD : Tête World, numéro à venir.
(**VALVE 1.842/ 1.541**)

* **G.M : 350 = 70 cc**
* **DODGE : 360 = 68 cc**
* **FORD : 351 = à venir**

* Aucune modification tel que polissage, agrandissement, alignement de passages (match port) ne sera permis. * Valves et sièges 3 angles permis. Valves de stainless permis. Pas de high flow. SPEC : Aucunes modifications des têtes permises.

BLOCK

D'origine, V-8 en fonte d'acier seulement

GM : max. : 350 + .40,
DODGE : max : 360 + 040
FORD : max : 351 + 040

Aucun block haute performance bowtie, dart, h.o., vortec, magnum etc.

Clearance min pour block (deck height)

GM : 350 = .020
DODGE: 360 = .040
FORD: 351 = .010

PISTONS

GM: H423NP
DODGE: H405P
FORD: H336P

Pistons de type full floating acceptés.

BLOCK

D'origine, V-8 en fonte d'acier seulement

Clearance min pour block (deck height)

GM : max. : 350 + .40,
DODGE : max : 360 + 040
FORD : max : 351 + 040

Aucun block haute performance bowtie, dart, h.o., vortec, magnum etc..

BIELLES

Stock d'origine ou eagle acceptée (et recommandé), modification pour les rendre full floating acceptée.

GM 5.700 Eagle i beam
CHRYSLER 6.123 Eagle i beam
FORD SIR5956FP Eagle i beam

VILEBREQUIN

Stock d'origine. Aucune modification, aiguisage, allégement et polissage de balancier permis. Crank 1182 en acier permis, tous les autres doivent être en fonte. Aucun crank "jobber", sauf eagle 103503480 pour GM. Aucun strocker ou distrocker.

Stroke permise

DODGE: 3,580" G.M.: 3,480" FORD: 3,500"

DAMPER

« Damper » d'origine du moteur ou équivalent de 6 po et plus acceptés. Minimum 11 po du sol au centre. Pas de fluid damper, ati, tci etc. Poids équivalent à l'original.

BALANCEMENT

Permis. Cependant les pièces devront rester originales en design. Pas de machinage de piston, coupage de balancier de vilebrequin, cross-drillage ect. Balançage avec plugs accepté. La bielle (connecting rod) et le piston le plus léger doit rester intacts. Fraisage de passage à l'huile permis.

POMPE À L'HUILE

Pompe à l'huile d'origine du moteur (high volume fortement recommandé). Pas de **DRYSUMP**.

PANNE À L'HUILE

Racing recommandée. Skid plate en acier de 1/8" d'épais recommandé.

MOTEUR CRATE CHEVROLET 88958602

Moteur crate Chevrolet 88958602 accepté. Moteur avec seals d'origine seulement ou de la série, sans aucune modification, sauf qu'il permis de changer la timing chain pour une true roller. Ces moteurs sont jetables, aucun rebuilt permis, aucune réparation permise sans l'autorisation de la série. Les numéros des seals doivent correspondre avec les numéros sur la facture ou des dossiers de l'inspecteur de la série.

ACCESSOIRES

LIMITATEUR DE RPM

Pour tous les moteurs, le limiteur de rpm MSD Soft Touch Rev Control **PN 8728** est accepté. En décidant d'utiliser un rev limiter MSD, le pilote accepte d'échanger son module avec celui de la série ou celui d'un autre pilote en tout temps, au choix du directeur de course. Les connections doivent être faciles à suivre et visibles en tout temps et devront être faites selon les directives de la série, c'est à dire avec des connecteurs 4-Pin Deutsch, MSD PN 8187, partie femelle sur le distributeur et partie mâle sur le module. Voir "annexe B" pour plan des connections. Aucun anti patinage d'aucun type permis, sous peine de banissement immédiat.

CARBURATEUR

CARBURATEUR « HOLLEY » 4412 seulement. Aucune modification, sauf le retrait du choke, changement des main jets et power valve de remplacement permis. Flotte racing # 116-13 permise.

BOL À AIR

Le Bol à air devra être complètement sous le capot. Il est cependant permis d'ouvrir l'arrière du capot pour laisser passer l'air, maximum 18 po de large par 5 po de long à partir du pare-brise. Le filtre à l'air ne devra pas dépasser 5 po de haut. **Bol à fond plat seulement.**

POMPE À ESSENCE- LIGNE À GAS- REFROIDISSEUR

D'origine du moteur ou remplacement similaire. **PAS** de pompe haute performance ou haut volume. **Ligne à gaz** d'origine ou matériaux similaires. **Pas** de ligne en cuivre. **Pas** de refroidisseur.

ALTERNATEUR

TOUS permis sur différentiel ou position originale. Alternateur "Race Mate" intégré dans la pompe à l'eau en aluminium accepté.

POMPE À EAU

D'origine ou équivalent permis. Pompe à eau en aluminium permise pour tous.

POULIES

Courroies en V ou plate acceptée avec poulies en acier ou en aluminium, ratio au choix.

NUMÉRO DE SÉRIE

Il est interdit d'enlever ou cacher les numéros de série du manufacturier, sur quelques pièces que ce soit ou encore d'en modifier les chiffres. Toute pièce trouvée avec un numéro effacé sera considérée illégale.

RADIATEUR

Un seul placé à l'avant et de façon sécuritaire. Aluminium permis. Un récipient de sur plein à la base du pare-brise avec rejet extérieure à droite obligatoire. IMPORTANT : Il est strictement défendu d'utiliser de l'antigel (prestone) sous peine de sanction sévère.

ÉCHAPPEMENT

Headers obligatoires, modèles approuvé par l'association seulement, Schoenfeld numéros : GM 135, DODGE 445, FORD 335, GM135CH pour les crates. Silencieux Dynomax 24219 obligatoires pour l'ASE. Accélérateur d'échappement dynatech (cone Vortex) permis. H pipe et Y défendus. Tuyau d'échappement de 3" double jusqu'à l'arrière seulement. Sorties sur le côté droit avant la roue ou sous le camion avant le housing (dans ce cas, les bouts des tuyaux doivent être dirigés vers le bas pour ne pas faire chauffer la fuel cell. **Tout véhicule au dessus de 96DB sera refusé.**

ESSENCE

Essence de la pompe seulement, maximum 94 d'octane.

MOTEUR SCELLÉ

Tous les moteurs doivent être scellés par notre motoriste attiré. Vous devez assumer les coûts vous-même. Les moteurs scellés ne seront pas ouverts durant la saison, sauf en cas de protêt. Le prix du protêt pour un moteur scellé est de 1,000.00\$ et est pour un complet seulement.

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT

TRANSMISSION

D'origine 3 vitesses manuelle seulement. Toutes les vitesses doivent fonctionner. Les ratios devront être du manufacturier. Aucun machinage de gear. Bell housing en acier ou anneau de protection 4" de large par 1/8" d'épais recouvrant le bell housing obligatoire. Transmission Chevrolet acceptée sur un Ford.

CLUTCH

Du manufacturier ou de remplacement similaire, c'est-à-dire avec des bandes de friction et un poids égal ou supérieur à l'original. Aucune clutch modifiée, racing ou en aluminium. Dia. min : 10 pouces.

FLYWHEEL

Flywheel minimum 15 lbs. En fonte seulement.

PRESSURE PLATE

D'origine ou de remplacement similaire. Modèles avec griffes ou 3 leviers avec un poids égal ou supérieur à l'original.

DRIVE SHAFT

En acier seulement et peint en blanc avec numéro de la voiture. Anneau de protection obligatoire.

DIFFÉRENTIEL

FORD 9", full floating accepté. Pas de housing, cochon ou spool en aluminium. Spool light weight en acier accepté. Detroit locker et barré accepté.

RATIO FINAL

Vallée, ASE et St-Félicien : 5.67

Ste-Croix: 4.86

Sanair : 3.89

SÉCURITÉ

RÉSERVOIR À ESSENCE

Fuel cell obligatoire à 8 po du sol avec anneau de protection à 7 po du sol.

FILET

Un filet approuvé obligatoire dans la porte du chauffeur et avec une installation professionnelle. Rod d'acier d'un diamètre minimum de ½". Courroies 1 pouce de large.

SIÈGE ET CEINTURES

Siège de course en aluminium obligatoire. Ceintures de course 5 points obligatoires. Le système d'ancrage de ces deux accessoires retiendra une attention particulière de la part des officiels. La back glass complète est obligatoire pour protéger le pilote d'une éclaboussure de gaz en cas d'impact.

CASQUE ET HABIT

Un casque approuvé SNELL 2005 minimum, un habit anti-feu, des souliers de course recouvrant la cheville ainsi que des gants longs sont obligatoires.

EXTINCTEUR

Minimum 2.5 obligatoire dans la voiture, type ABC fixé de façon sécuritaire avec fixation en acier. Un extincteur obligatoire dans les puits pour chaque équipe, type ABC minimum 10 lbs.

BATTERIE

Installée et fixée de façon sécuritaire sous le camion. Interrupteur principal (cut off) à l'intérieur du bolide accessible par la porte gauche ou sur la boîte arrière à la base de la back glass du côté gauche. Cet interrupteur doit couper le courant reliant la batterie au démarreur, ainsi que l'ignition du moteur.

RADIO

Scanners "Raceceiver" obligatoires pour les pilotes. Scanners à multi fréquences permis et recommandés pour les équipiers.

POIDS ET PESÉE

POIDS MINIMUM AVEC PILOTE :

Dans tous les cas 3,100 lb. 1% d'erreur après la course sera toléré sur le poids total sauf après la qualification ou il n'y aura aucune marge d'erreur. Aucune tolérance sur le poids total ou la répartition avant la course, tous les bolides doivent avoir les poids règlementaires lors de chaque départ.

RÉPARTITION

Maximum 56,5% à gauche, minimum 50,0% en avant, en tout temps. **Aucune tolérance d'erreur** sur le pourcentage.

PESÉES Installée de façon uniforme pour tous seulement aux endroits désignés par la Série, c'est à dire dans un cadre conçu à cet effet soudé au châssis derrière le pilote, n'importe où sous la cage protectrice ou chaque côté de la fuel cell. Aucune pesée derrière la fuel cell ou sur le renfort situé sous le housing. Elles peuvent être fixées à l'aide de boulons de part en part sur les tubes de 2"x3" et plus ou fixées à l'aide de support soudés sur les tubes plus petits ou être insérées à l'intérieur des main rails (cependant ceux-ci doivent rester ouverts à une extrémité). Les pesées doivent être peintes en blanc et avoir le numéro du bolide. Elles ne doivent pas dépasser le dessous du châssis.

DIVERS

MIROIR

Miroir à l'intérieur de la cabine. Miroir à angle élargi accepté. Miroir de côté à l'intérieur de la cabine accepté, max. 4" de dia.

LETTREGE ET PEINTURE

Une peinture de qualité professionnelle est requise. Le lettrage doit être effectué de façon professionnelle par un lettré ou en vinyle par ordinateur. Les chiffres doivent être d'un minimum de 18 pouces de haut sur les portes, 30 pouces sur le toit. Un numéro de 5 pouces minimum doit être apposé à droite du pare-brise ou sur le coin droit du pare-choc, afin de mieux repositionner les voitures si le numéro n'est pas à ces endroits l'auto pourra être repositionnée à l'arrière.

Les ailes avant, le devant des portes et le haut du pare-brise sont des espaces réservés pour les commanditaires de la Série. Les autocollants devront être installés selon le plan fourni par la Série. Le nom du pilote doit être écrit en lettrage de 3" sur les deux côtés du toit. Il peut aussi être écrit dans le numéro sur les portes.

ROLE DES OFFICIELS

INSPECTION DES VOITURES

Les officiels sont autorisés, et ceci en tout temps, même sans protêt, à procéder à l'inspection totale ou partielle d'une ou plusieurs voitures. Si une pièce est jugée suspecte, un officiel pourra la saisir pour une semaine et la faire vérifier par un professionnel approuvé par la Série.

PIÈCES ILLÉGALES

En tout temps, lors d'une inspection, une pièce trouvée illégale ou suspecte sera saisie par les officiels et ne sera pas remise à son propriétaire.

INTERPRÉTATION DES RÈGLEMENTS

Advenant une situation mettant en cause l'interprétation d'un règlement, le bénéfice du doute sera accordé au règlement mis en cause plutôt qu'à celui qui aura tenté de la rendre confus, et ceci afin de protéger les autres compétiteurs.

RÈGLEMENT NON ÉCRIT

Tout ce qui n'est pas écrit dans le présent règlement sera en principe considéré comme interdit. En cas d'incertitude relative à la légalité de tout règlement ou situation, veuillez consulter l'inspecteur technique de la classe après vérification, il autorisera ou refusera votre demande.

RÉVISION OU MODIFICATION DES RÈGLEMENTS

La direction se réserve le droit de revoir, de modifier, de rajouter un ou plusieurs règlements et ceci en tout temps, avec un avis écrit d'une semaine, pour le bien commun de ce sport.

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Circuit Ste-Croix / Riverside Speedway
418.926.2824



RÈGLEMENTS SPORT COMPACTE 2010

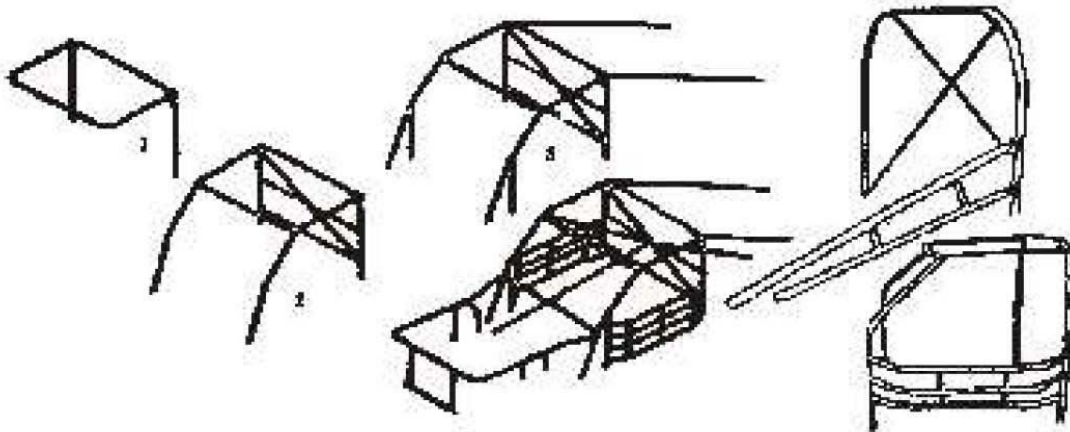
Les règlements Sport Compacte sont basés intégralement sur les règlements Sport Compacte de l'ANCA. Les règlements sont les mêmes pour St-Eustache, Ste-Croix, Montmagny et Vallée Jonction. Seul le fournisseur de pneus diffère.

1) VOITURES ACCEPTÉES, CHASSIS ET CARROSSERIE :

Voiture de type "passager" complète, **n'ayant pas plus de 120 HP**. Traction et propulsion acceptées. PAS de 4 roues motrices et PAS de 4 roues directionnelles. La carrosserie doit avoir son apparence originale avec ses pièces d'origine telles le capot, couvercle de coffre arrière, grille etc... Toute modification autre que celles permises au présent règlement qui pourrait changer l'apparence ou donner tout avantage est interdite. Toutes moulures, poignées de portes, lumières, accessoires de verre et de plastique doivent être enlevés, à l'exception du parebrise et de la grille. Toutes les ouvertures laissées par l'enlèvement de ces pièces et/ou la corrosion doivent être bouchées avec de la tôle en acier ou aluminium. Le parebrise doit être d'origine en bon état ou en « lexan ». Il est permis d'installer des vitres de côté et arrière en « lexan » (aucun autre matériau accepté.) La carrosserie doit être à sa place originale sur le châssis. Le "cowl dash" doit être original, de même que le mur arrière de l'habitacle et complètement étanche.

2) CAGE PROTECTRICE :

Un arceau de sécurité (roll bar) avec barres de min. 1.5" x 0,95" et renforcement de la porte du pilote obligatoire. Cage complète obligatoire, construite avec des barres en acier d'un minimum de 1.5" x .095" (dans tous les cas). Un minimum de 4 barres dans la porte du pilote et 3 ou un "X" dans la porte côté passager. Une tôle d'un minimum 22 gauge doit être soudée à l'extérieur de la cage du côté du pilote. Voir exemple de cage sur le croquis cidessous.



PADDING EN "FOAM" OBLIGATOIRE POUR RECOUVRIR LES BARRES D'ACIER DE LA CAGE ENTOURANT LE PILOTE

AUCUNE CAGE CONSTRUITE AVEC DES BARRES NON CONFORMES NE SERA ACCEPTÉE.

3) PLANCHER :

Le plancher de la voiture doit être original et complet. Il est obligatoire de réparer les planchers percés par la corrosion avec des tôles minimum 20 gauge.

4) CAPOT :

Le capot doit être original de la voiture. Aucune modification. "Aucun scoop"

5) PORTIÈRES :

Toutes les portières doivent être boulonnées, soudées ou attachées solidement à la satisfaction des inspecteurs. Aucun dédoublement de portes pour les voitures non munies de cage protectrice.

6) AILERON :

Choix libre en tôle, métal ou fibre de verre. Celui-ci doit être installé de façon esthétique, à la satisfaction de l'inspecteur technique, ne pas dépasser la largeur de la carrosserie et la hauteur du toit.

7) RÉTROVISEUR :

Un seul miroir intérieur, centré au centre du pare-brise accepté. PAS de miroir extérieur. PAS de miroir intérieur dans les portes.

8) SUSPENSION :

Toutes les pièces du châssis et de la suspension doivent être originales sans aucune modification. Le châssis utilisé doit être le châssis original de la carrosserie de la voiture. Il est permis d'installer des barres pour relier la partie avant à la partie arrière du châssis.

9)RESSORTS ET AMORTISSEURS :

Les ressorts et les amortisseurs peuvent être remplacés par de plus résistants. Installation libre en autant qu'ils soient fixés aux attaches originales de la voiture utilisée. Ressorts de compétition acceptés. PAS d'amortisseur (shocks) de compétition.

10) ROUES :

Roues d'origine (ou de même configuration) de la voiture du côté gauche. Roues ou « spacer » permettant d'élargir d'un pouce l'empattement original du côté droit de la voiture acceptés. Il est permis d'incliner les roues avant. Pour les Mcpherson, il est permis d'incliner le haut de la tourelle. Tables de suspension d'origine avec composantes d'origine ou de remplacement moins dispendieuses en autant que celles-ci s'installent sans altérer la pièce d'origine. Il est permis de raccourcir les tables du haut non ajustable à droite. Également permis de "chauffer" ou raccourcir les "nuckles" (spindle) pour incliner les roues avant. INTERDIT d'allonger les tables du bas pour l'inclinaison des roues. Il est permis d'incliner les roues arrières d'un maximum de 3". Dans tous les cas, largeur maximum des roues: 6"

11) PNEUS : ****

Grandeur maximum: 205 R60. **En 2010, seuls les pneus Falken estampillés par le fournisseur officiel sont acceptés. Le fournisseur officiel des Pneus Falken est BESTBUY Pièces d'Auto Rive Sud. Son Prix pour 2010 a été fixé à 117\$.**

12) LONGUEUR, LARGEUR, HAUTEUR :

L'empattement doit être original de la voiture. Différence d'un pouce toléré entre les empattements de gauche et de droite. Le "tradewidth" doit être conforme à l'art.:10 ci-haut. Garde au sol avec le pilote : Minimum 4". Aucun obstacle ne doit entraver le passage du bloc de vérification sous la voiture, à l'exception de la bavette avant de hauteur libre.

13) POIDS AVEC PILOTE :

Le poids de voitures de la série SPORT COMPACTES est de 23 livres par HP (ou min. 1750 lbs) selon les normes établies dans le catalogue reconnu Chilton's Auto repairs Manual, ou tout catalogue reconnu édité et publié par le fabricant de la voiture. **CRÉDIT DE 100 LIVRES SUR LE POIDS RÉGLEMENTAIRE ACCORDÉ À TOUTE VOITURE N'AYANT PAS GAGNÉ 2 FINALES AU COURS D'UNE MÊME SAISON.** Le pilote a la responsabilité de fournir les informations sur le moteur utilisé. Si les données sont introuvables, le moteur utilisé sera considéré comme un moteur de 120 HP et le voiture devra peser le poids équivalent. **DANS TOUS LES CAS: Minimum 1750 livres.** Le poids établi par le règlement devra être inscrit sur le capot de la voiture. Tolérance d'erreur + ou - 1% .

13.1) PESÉES ET REPARTITION DE POIDS :

La répartition du poids est maximum 56% à gauche. Les pesées ne devront pas être plus basse que le châssis et fixées avec deux "bolts" d'un minimum de 3/8". Celles-ci devront être peintes en blanc et porter le numéro de la voiture. PAS de pesée volante. Les pesées dans l'habitacle devront être installées de façon sécuritaire. Contrôle très sévère sur cet item.

14) SECTION MOTEUR :

Tous les moteurs non modifiés de 120 HP d'origine, selon le catalogue Chilton, ou autre catalogue reconnu. Moteur "complet" d'origine avec toutes ses composantes d'origine du moteur utilisé. Ex.: Un moteur "complet" de Sundance, Civic, ou autres modèles de l'année 1990 peut être installé dans une voiture du même modèle de l'année 1988, ou vice-versa. Aucun turbo. Il est permis de conserver l'intake originale du moteur de la voiture, ainsi que le système électrique (ordinateur) lors de ces changements de moteurs. Il est permis d'installer une mécanique complète et originale avec moteur de 120 HP et moins dans une voiture du même manufacturier, ex : moteur Honda dans un Acura, ou moteur de Sundance et/ou Horizon dans un Néon, et autres. Dans ces cas précis, le reste des composantes de la voiture utilisée devront être d'origine et soumises à la même réglementation que les autres voitures. De plus, la provenance du moteur transmission (marque + HP) devront être clairement indiqués sur la voiture.

14.1) CARBURATEUR/INTAKE :

D'origine du moteur utilisé sans autre modification que le retrait de la palette de l'étrangleur et du "choke housing" AUCUN MACHINAGE, AUCUN "SPACER". Les seules "intake" permises sont celles d'origine de production du moteur utilisé. PAS de machinage. PAS de "match port". PAS de modification.

14.2) MOTEUR À INJECTION OU CARBURATEUR :

Dans les deux cas, les systèmes doivent être d'origine du moteur (aucun de compétition ou haute performance). AUCUN CROISEMENT de pièces entre ces deux systèmes. Les systèmes à carburateurs doivent être composés de 100% des pièces habituellement utilisées pour ce système. Même règle pour les systèmes à injection.

14.3) ENTRÉE D'AIR :

Filtre à air original ou remplacement de même qualité., ainsi que **les filtres KN ne nécessitant aucune modification de l'installation originale.** AUCUNE INSTALLATION POUR ENTRÉE D'AIR FORCÉE. AUCUN RAM AIR et/ou "SCOOP" SUR LE CAPOT.

14.4)TIMING CHAIN, DISTRIBUTEUR, ALLUMAGE, SYSTÈME ÉLECTRONIQUE, POMPE À HUILE :

Tous les items ci-haut doivent être d'origine de la voiture.

14.5) CULASSES : (têtes) Les seules têtes permises sont celles qui sortaient d'origine du manufacturier avec le moteur utilisé, ex.: moteur à injection avec têtes originales pour moteur à injection; moteur à carburateur avec têtes d'origine. Aucun croisement. Quoique certaines culasses sont inscrites dans des catalogues comme étant instalables sur un moteur, celles-ci seront refusées si elles ne sortaient pas d'origine de la ligne de montage sur le moteur utilisé. CC MINIMUM permis dans la chambre à combustion: Jusqu'à 10% en bas des cc d'origine. PLANAGE permis jusqu'à la limite des CC permis. Tous genres de porting, déburrages et polissages strictement interdits, ainsi que tout autre traitement. Toute tête modifiée de quelque façon que ce soit est interdite.

14.6)JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ(GASKETS) :

D'origine du moteur ou similaire de même épaisseur.

14.7) CULBUTEURS : d'origine ratio du moteur.

14.8) SOUPAPES(VALVES) :

D'origine du moteur (ou jobber de remplacement), "Retainers" en acier d'origine seulement, dans tous les cas. PAS de "guide plate",PAS de tête haute performance.

14.9) BLOCK :

D'origine du manufacturier de la voiture utilisée. Perçage du bloc permis jusqu'à .030", INTERDIT DE "DECKER"

14.10) PISTONS, RODS, VILBREQUIN, ARBRE À CAMES :

Doivent tous être d'origine du moteur utilisé SANS AUCUNE modification. La meme règle s'applique à toutes les autres pièces composantes du moteur. LE NOMBRE DE CC ET DE HP DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE INSCRIT SUR LE CAPOT DE LA VOITURE.

15) POSITION DU MOTEUR ET SUPPORT :

Dans tous les cas, le moteur doit être à sa position originale. Supports libres,

16) TRANSMISSION, TORQUE EMBRAYAGE :

Transmission automatique d'origine du manufacturier de la voiture non modifiée et torque d'origine non modifiés. Transmission manuelle d'origine du manufacturier et embrayage (clutch) d'origine de la transmission et non modifiée. Les transmissions doivent être complètes avec toutes les vitesses et la renverse. VOLANT (flywheel) d'origine du manufacturier. PAS de pièces de compétition. **Il est permis d'interchanger les « gears » dans les transmissions à condition qu'elles soient remplacées par une « gear » d'origine du même manufacturier.**

17) DIFFÉRENTIEL, DRIVING SHAFT : (ou s'applique) :

D'origines de la voiture. PAS de driving shaft en aluminium.

18) ANTIGEL :

L'usage d'antigel est strictement interdit.

19) RADIATEUR ÉVENTAIL :

Le radiateur doit être installé à son endroit original. Il est permis d'installer un radiateur autre que celui d'origine à condition que l'installation soit faite de façon sécuritaire, à la satisfaction des officiels. Récipient de trop-plein (overflow) obligatoire. Celui-ci doit être installé sous le capot à la base du pare-brise. Usage libre de l'éventail (fan) d'origine ou électrique.

20) POMPE À ESSENCE, LIGNE À ESSENCE, REFROIDISSEUR :

Aucune autre que celle d'origine ou remplacement similaire accepté. PAS de pompe haute pression ou haut débit. Pompe à gaz électrique permise avec "kill switch". Ligne à gaz d'origine ou en matériau similaire installée sous le plancher, PAS de ligne à gaz dans l'habitacle.

21) RÉSERVOIR À ESSENCE :

D'origine ou "fuel cell" acceptés. Le réservoir doit être installé de façon sécuritaire à la satisfaction de l'inspecteur. Hauteur minimum 8" du sol. Arceau de sécurité fortement recommandé installé à un minimum de 7" du sol. Le réservoir doit être isolé de l'habitacle par un mur étanche.

22) ESSENCE PERMISE : ****

St-Eustache : L'essence vendue à la pompe de l'Autodrome St-Eustache est la seule permise pour compétitionner à St-Eustache. **AILLEURS : Essence vendu à la pompe seulement, sans additif. L'utilisation du gaz d'avion est interdit.**

23) SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT MANIFOLDS :

"Manifold" en acier d'origine du moteur. PAS de headers (sauf pour les voitures munies à l'origine). Tous devront se conformer aux normes de bruit en vigueur aux différentes pistes. Toutes les voitures au dessus de 90 db aux endroits où la loi est appliquée) devront prendre les dispositions nécessaires pour abaisser leur niveau de son en bas de 90 db.

24) FREINS :

Installation d'origine et fonctionnelle aux 4 roues. Tout le système doit être d'origine. PAS de drillage de rotors. PAS de pédales, ni de kit « racing »

25) PAN À L'HUILE, COOLER À L'HUILE :

Usage libre au choix

26) POMPE À EAU, POULIE :

Pièces d'origine du moteur utilisé seulement.

27) BATTERIE :

Doit être installée de façon sécuritaire à la satisfaction des inspecteurs. Boîtier hermétique pour les batteries installées dans l'habitacle (ex.: boîtier pour batterie de bateau)

28) LETTRAGE ET APPARENCE :

La voiture doit être entretenue de façon convenable et être de belle apparence. PAS de lettrage fluorescent, scintillant, ou miroir et/ou Police Pack. Le lettrage doit être fait de façon professionnelle. Les numéros doivent contraster avec la couleur de la voiture. Ex. pas de bleu marin sur noir. PAS de texte obscène. PAS de pancarte « à vendre » sur les voitures pendant les compétitions.

29) RADIOS-ÉMETTEURS :

L'usage de communication par radio-émetteur, cellulaire ou autre est strictement interdit.

30) FILET PROTECTEUR, CEINTURE, CASQUE :

Filet protecteur OBLIGATOIRE dans la porte du pilote. Ceintures de sécurité fonctionnelles et sécuritaires obligatoires. Ceinture de course 5 points fortement recommandée. Le tout doit être installé de façon sécuritaire à la satisfaction des officiels. Gants OBLIGATOIRES. Casque de compétition approuvé OBLIGATOIRE. Habit de course en coton OBLIGATOIRE. Habit anti-feu fortement recommandé. PAS de polyester, PAS de manches courtes, PAS de shorts, PAS d'habit de jogging. EXTINCTEUR chimique avec attache en acier seulement.

31) ATTRIBUTION DES NUMÉROS :

****** AILLEURS : Par Directeur de Course.**

Pour St-Eustache, les numéros sont attribués par l'ANCA aux détenteurs de licence NASCAR en vigueur. Il est donc recommandable de respecter ces échéanciers afin de conserver vos droits sur votre numéro. Les numéros pour les voitures de la série Sport Compactes sont les numéros à 2 chiffres compris entre 00 et 99. Ceux-ci doivent mesurer un minimum de 18" sur les côtés de la voiture, 24" sur le toit, et doivent apparaître en avant et en arrière de la voiture. Les pilotes visiteurs portant le même numéro qu'un pilote local devront arborer un « X » bien visible à côté de leur numéro.

32) IMMATRICULATION :

Nous vous recommandons de vous informer à la Régie de l'Assurance Automobile du Québec concernant l'immatriculation de votre voiture de course afin d'éviter tout désagrément lors de vos déplacements.

33) AUTOCOLLANTS :

Le haut du pare-brise et une section d'environ 12 pouces de large perpendiculaire sous l'emplacement habituel des miroirs latéraux de chaque voiture doivent être réservés à l'autocollant fourni par le commanditaire de la série.(s'il y a lieu). Il s'agit évidemment des commanditaires locaux de chacune des pistes. L'Autocollant doit apparaître le premier en haut sous le miroir dans tous les cas.

34) DROIT DE PARTICIPATION :

**** Pour St-Eustache, seuls les détenteurs de licence ANCA pour l'année en cours, sans exception, pour la catégorie Sport Compact peuvent participer aux événements de la division Sport Compact. **AILLEURS, il faut être conforme à 100% à la réglementation Anca pour avoir le même privilège.**

3 AVIS IMPORTANTS

ADVENANT UNE SITUATION METTANT EN CAUSE L'INTERPRÉTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT, LE BÉNÉFICE DU DOUTE SERA ACCORDÉ SU RÈGLEMENT MIS EN CAUSE, PLUTÔT QU'À CELUI QUI AURA TENTÉ DE LE RENDRE CONFUS AFIN DE PROTÉGER LES AUTRES COMPÉTITEURS. TOUT CE QUI N'EST PAS ÉCRIT COMME PERMIS SERA CONSIDÉRÉ COMME INTERDIT. EN CAS DE DOUTE SUR TOUTE SITUATION, VEUILLEZ CONSULTER LE PRÉSIDENT DE L'ANCA QUI APRÈS AVOIR CONSULTÉ, AUTORISERA OU REFUSERA VOTRE DEMANDE. LE DÉPLIANT "RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES DE COURSES" PUBLIÉ PAR L'ANCA ANNUELLEMENT FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE CE RÈGLEMENT.

AMENDEMENT

11) PNEUS *****

Grandeur maximum 205R60. **Pour la saison 2009, avant votre première présence en piste, les 8 pneus en votre possession seront estampillés. Par la suite, seuls les pneus Falken également et achetés du fournisseur officiel de la Classe SPORT COMPACT, seront acceptés.**

Mise en garde : Vérifiez la durabilité du pneu Falken avant de faire un achat exagéré

Circuit Ste-Croix / Riverside Speedway

418.926.2824



RÈGLEMENTS KAMIKAZE 2011

Kamikaze est une classe de participation pour les débutants. Le but est de faire découvrir le stock car à des non initiés et de leur donner une expérience de pilotage avant de les diriger vers des classes de développement. Si vous êtes ou voulez devenir un pilote de la classe Kamikaze, veuillez lire les informations suivantes :

1- Type de voitures

Voiture STOCK D'ORIGINE, 4 cyl ou V6 américaine, japonaise ou européenne. Pas de voitures exotiques. La voiture doit être complète, incluant : tableau de bord, fausses ailes, pare-brise avant, boîtier du filtre à air, etc. La voiture doit être acceptée par le directeur de course, sa décision est finale et irrévocable. L'intérieur de la voiture doit être vidé de tout ce qui brûle sauf le tableau de bord (sièges passagers, tapis, tissus etc). Aucune pièce ou accessoire haute performance acceptée .Pas de 4 roues motrices, anti patinage, traction intégrale, blower ou turbo.

2 – Moteur

Stock, maximum 150 H.P. Aucun antigel.

3- Échappements

Le(s) silencieux doit être enlevé ou remplacer par un "cherry bomb" ou autres modèle. Pas de headers d'aucune sorte.

4 – Suspension

Aucune pièces de suspension racing. Aucune voiture abaissée.

5 – roues et pneus

Roues d'origine ou remplacement direct. Camber 1 " maximum permis à l'avant droit seulement. Les 4 pneus doivent être de la même dimension et le « stagger » (différence entre le diamètre des pneus) sera mesuré régulièrement. Une tolérance de ½ pouce de différence du pneu gauche au pneu droit avant ou arrière : pneu d'été ou 4 saisons, maximum 205X70 R 15, aucun pneu de série 50 ou 55. Tread wear minimum : 300. La dimension doit être peinturée en blanc afin de faciliter l'inspection.

6- Sécurité

Extincteur 2.5 lbs ABC obligatoire et bien fixé a bord de la voiture. Habit de course en nomex recommandé. Casque DOT ou SNELL obligatoire. Enlever moulures, miroirs de côté, lumières avant et arrière. Les vitres de côté peuvent être enlevées ou baissées. Votre numéro doit être sur le toit et dans les portes, minimum 20 pouces de haut et doit être en lettrage collé seulement. La voiture doit avoir une belle apparence, idéalement de "style stock-car". Ceintures et siège de course recommandés. Siège baquet d'origine accepté. Cage ou roll bar recommandé, sinon une plaque d'acier de 16 pouces X 3/16 à la longueur de la porte ou un « X » doit être installée dans la porte du pilote. La batterie et le réservoir à essence doivent rester à leur emplacement d'origine. Les freins doivent être efficaces sur les 4 roues Une voiture trop rouillée pourra être refusée.

7 – POIDS

La voiture doit avoir un poids minimum de 2300 lbs. Le cross weight et le poids a gauche ne doit pas excéder 52 % avec le pilote comme toutes voiture de rue sans modification . Ceux qui on une plaque d'acier dans la porte gauche devront placer une pesée du côté droit afin de respecter le pourcentage à gauche.

Les 3 premiers de chaque finale devront se présenter a l'inspection .

Une voiture trop performante pourra se voir ajouter 200 lbs a la discrétion de l'inspecteur. Apres chaque victoire de finale , le gagnant devra ajouter 100 lbs pour le prochain programme .

Aucune bourse ne sera distribué pour les courses Kamikaze régulière , c'est une classe de "participation". Cependant les 3 premiers recoivent un trophée.

8 – ESTHETIQUE

Très important à compter de la saison 2011, tous les véhicules de la classe Kamikaze sans exception doivent avoir une apparence à un bolide de Stock Car avec des numéros de portières et de toit peint du même style que les collants ou des chiffres autocollants à cet effet (aucun chiffre peint à main levée ne sera toléré). Les chiffres doivent avoir un minimum de 20 pouces.

Plus ucun bazou ne sera toléré pour la classe Kamikaze dorénavant et la direction se réserve le droit de refuser tous compétiteurs qui ne présente pas une voiture dans les règles.

9 – ENDURO

Le même règlement s'applique pour les courses d'enduro. Les inscriptions pour l'enduro seront de 40 \$ admission incluse.

Les bourses sont au 5 premiers ;
500\$ 300\$ 200\$ 100\$ 50\$

Les voitures des classes Kamikaze de Montmagny et Vallée Jonction sont accepté.

Informations:

Circuit Ste-Croix / Riverside Speedway
418.926.2824